

**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Alsace 3 Frontières

**- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -**

**1. Identification du pouvoir adjudicateur :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
M. Alain GIRNY, Président  
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Pays : France  
Tel : 03.89.70.90.70  
Fax 03.89.70.90.85  
E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

**2. Objet du marché :**

**Intitulé :**

Entretien et nettoyage des bâtiments de SAINT-LOUIS Agglomération pour les années 2018 à 2021

**Procédure de passation :** Appel d'offres ouvert (application des articles 25-I.1° et 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

**Type de marché :** Marché de services

**Publication au JOUE :** OUI

**Lieu principal d'exécution :** SAINT-LOUIS Agglomération  
Code NUTS : FRF12

L'avis implique un marché public.

**Classification CPV :**

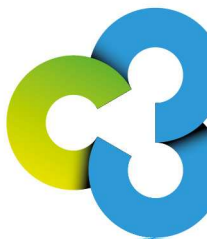
90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

**Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Marché couvert par l'AMP : OUI

**Informations sur les lots :**

Marché divisé en lots : OUI



Le marché est composé de 11 lots distincts, à savoir :

**Lot n° 1 : Entretien et nettoyage du Siège de SAINT-LOUIS Agglomération, des bâtiments Nord et Sud du Palmrain, du RAM à Huningue, de l'ascenseur de la Passerelle des 3 Pays et Vitrierie des bâtiments Le Reflet, Maison de Haute Alsace et Centre Technique du Patrimoine 1**

Codes CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

Valeur estimée du lot (annuel) : 28 333,33 € HT soit 34 000 € TTC

**Lot 02 : Remplacement du personnel de SAINT-LOUIS Agglomération en charge de l'entretien et du nettoyage des bâtiments Le Reflet, Maison de Haute-Alsace et du Centre Technique du Patrimoine 1**

Code CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

Valeur estimée du lot : Montant minimum annuel : 200 € HT soit 240 € TTC

Montant maximum annuel : 7 000 € HT soit 8 400 € TTC

**Lot 03 : Entretien et nettoyage des bâtiments du Service Déchets Ménagers**

Code CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

**Valeur estimée du lot (annuel) :**

Prestations courantes à prix forfaitaire : 25 560 € HT soit 30 672 € TTC

Prestations ponctuelles à prix unitaire : Sans minimum

Montant maximum annuel : 50 000 € HT soit 60 000 € TTC

**Lot 04 : Entretien et nettoyage du COSEC à Hégenheim**

Code CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

Valeur estimée du lot (annuel) : 17 000 € HT soit 20 400 € TTC

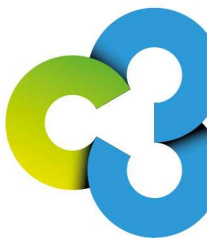
**Lot 05 : Remplacement du personnel de SAINT-LOUIS Agglomération en charge de l'entretien et du nettoyage des bâtiments du Service des Sports**

Code CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

Valeur estimée du lot : Montant minimum annuel : 20 000 € HT soit 24 000 € TTC

Montant maximum annuel : 100 000 € HT soit 120 000 € TTC



Lot 06 : Entretien et nettoyage du Multi-accueil « Les Loustics » à Ranspach-le-Bas  
Code CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres  
Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

**Valeur estimée du lot (annuel) :**

Prestations courantes à prix forfaitaire : 21 000 € HT soit 25 200 € TTC

Prestations ponctuelles à prix unitaire : Sans minimum

Montant maximum annuel : 1 500 € HT soit 1 800 € TTC

Lot 07 : Remplacement du personnel de SAINT-LOUIS Agglomération en charge de l'entretien et du nettoyage du Multi-accueil et du RAM « Tom Pouce » à Hagenthal-le-Bas

Code CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

**Valeur estimée du lot (annuel) :** Sans minimum

Montant maximum annuel : 30 000 € HT soit 36 000 € TTC

Lot 08 : Entretien et nettoyage de l'Espace Entreprise « La Pépinière » à Schlierbach

Code CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

**Valeur estimée du lot (annuel) :** 6 000 € HT soit 7 200 € TTC

Lot 09 : Entretien et nettoyage de la Médiathèque intercommunale « La Citadelle » à Sierentz

Code CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

**Valeur estimée du lot (annuel) :** 14 166,67 € HT soit 17 000 € TTC

Lot 10 : Entretien et nettoyage des bâtiments du Pôle de proximité de Folgensbourg et du Centre Technique du Patrimoine 2

Code CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

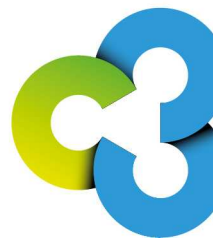
Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

**Valeur estimée du lot (annuel) :** 7 128 € HT soit 8 553,6 € TTC

Lot 11 : Entretien et nettoyage des bâtiments du Pôle de proximité de Sierentz et du RAM à Sierentz

Code CPV : 90 91 10 00 - 6 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Durée du lot : Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au



31 décembre 2018. Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Toutefois, il ne pourra pas être poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.  
Valeur estimée du lot (annuel) : 5 420 € HT soit 6 504 € TTC

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

**Variantes :**

Les variantes sont-elles autorisées : NON

**Options :** OUI

**Description de ces options :**

Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article 30-I-7° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Possibilité de recourir aux modifications du marché en application de l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires :** NON

**Durée du marché :**

Le marché est conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 31 décembre 2018.

Le marché est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par tacite reconduction. Il ne pourra pas être toutefois poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

**3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :**

**CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT :**

**Cautionnement et garanties exigées :**

Aucun cautionnement ou garantie ne sera exigé du candidat.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :**

Opération financée sur ressources propres de la collectivité.

Modalités de paiement : selon les articles 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Délai global de paiement : 30 jours. Les prix sont révisibles annuellement.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

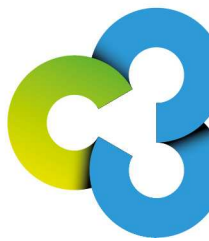
Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :



Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat.
- Attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles 45 et 48 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

#### **Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

#### **Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;
- Certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

## **4. Procédure :**

**Type de procédure :** ouverte

#### **CRITERES D'ATTRIBUTION :**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

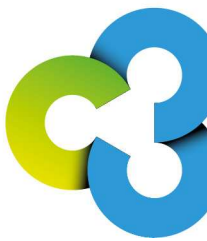
#### **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

**Date limite de réception des offres :** Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017 à 16h00

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**  
Français.

**Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**  
3 mois à compter de la date limite de remise des offres.

**Lieu d'ouverture des offres :** SAINT-LOUIS Agglomération. Séance non publique.



## 5. Renseignements complémentaires :

### Type de procédure

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles 25-I.1° et 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les prestations des lots 01, 04, 08, 09, 10 et 11 donnent lieu à un marché public simple.

Les prestations des lots 02, 05 et 07 donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec ou sans montant minimum et avec montant maximum passé en application des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les prestations des lots 03 et 06 donnent lieu à un marché public composite :

- Une première partie du marché est un marché public simple correspondant aux prestations courantes conclues à prix global et forfaitaire ;
- Une seconde partie du marché est relative aux prestations ponctuelles conclues à prix unitaire : aussi, il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec montant maximum passé en application des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

### Précisions concernant les critères d'attribution des offres :

La notation des différents critères de jugement des offres des candidats est explicitée à l'article 6 du règlement de la consultation.

### Modalités de retrait des dossiers de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

**SAINT-LOUIS Agglomération**  
**Service Juridique**  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tél : 03.89.70.90.75.  
Fax : 03.89.70.90.85.  
E-mail : [juridique@agglo-saint-louis.fr](mailto:juridique@agglo-saint-louis.fr)

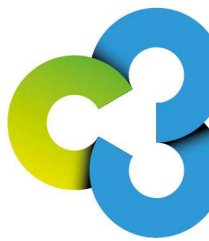
La consultation de cet avis, le téléchargement du DCE et la remise des offres par voie électronique sont accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info> . Pour les modalités de remise, se référer aux dispositions des articles 7.1 et 7.2 du règlement de la consultation, ainsi qu'à l'annexe 2 du règlement de la consultation relative aux conditions générales la plateforme.

### Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats pourront s'adresser au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres auprès du service suivant :

### Renseignements administratifs :

SAINT-LOUIS Agglomération  
Service Juridique  
Tél : 03.89.70.90.75  
Fax : 03.89.70.90.85  
E-mail : [juridique@agglo-saint-louis.fr](mailto:juridique@agglo-saint-louis.fr)



**Renseignements techniques :**

**Lots 01, 02, 10,11 : Direction du Patrimoine et des Infrastructures**

Secrétariat

Tél : 03.89.70.45.71 - Fax : 03.89.70.45.79

E-mail : [nussbaumer.katia@agglo-saint-louis.fr](mailto:nussbaumer.katia@agglo-saint-louis.fr)

**Lot 03 : Service Déchets Ménagers**

Monsieur Michel LORENZINI

Tél : 03.89.89.72.26 - Fax : 03.89..89.72.20

E-mail : [lorenzini.michel@agglo-saint-louis.fr](mailto:lorenzini.michel@agglo-saint-louis.fr)

**Lots 04 et 05 : Direction des Sports**

Secrétariat

Tél : 03.89.67.72.10 - Fax : 03.89.69.27.78

E-mail : [cherruault.valerie@agglo-saint-louis.fr](mailto:cherruault.valerie@agglo-saint-louis.fr)

**Lots 06 et 07 : Pôle de proximité de Folsensbourg**

Madame Anne HOFFER

Tél : 03.89.70.36.67

E-mail : [hoffer.anne@agglo-saint-louis.fr](mailto:hoffer.anne@agglo-saint-louis.fr)

**Lot 08: Direction du développement économique, du tourisme et de l'emploi**

Madame Catherine GOUTTEFARDE

Tél : 03.89.70.45.76

E-mail : [gouttefarde.catherine@agglo-saint-louis.fr](mailto:gouttefarde.catherine@agglo-saint-louis.fr)

**Lot 09 : Pôle de proximité de Sierentz**

Secrétariat

Tél : 03.89.28.54.58 - Fax : 03.89.81.60.49

E-mail : [pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr](mailto:pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr)

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

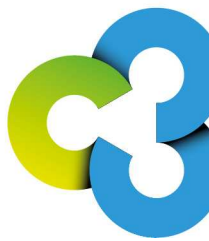
<http://www.marches-publics.info>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

**Visites des sites**

Les surfaces sont données à titre indicatif. Il appartiendra aux candidats de les vérifier sur place lors de la visite obligatoire, pour chaque lot. A cet effet, les candidats doivent contacter au préalable les services suivants afin de convenir d'un rendez-vous :

- Pour les lots 01, 02, 10 et 11 : Direction du Patrimoine et des Infrastructures au 03.89.70.45.71 ;
- Pour le lot 03 : Service Déchets Ménagers au 03.89.89.72.26 ;
- Pour les lots 04 et 05 : Direction des Sports au 03.89.67.72.10 ;
- Pour le lot 06 : « Les Loustics » au 03.89.68.26.21
- Pour le lot 07 : « Tom Pouce » au 03.89.68.15.99
- Pour le lot 08 : Direction du développement économique, du tourisme et de l'emploi au 03.89.70.45.76 ;
- Pour le lot 09 : Pôle de proximité de Sierentz au 03.89.28.54.28.



Lors de la visite, aucune réponse verbale ne sera faite au(x) éventuelle(s) question(s) des candidats. Les candidats devront poser leur(s) question(s) dans les conditions et délai fixés à l'article 8 du règlement de la consultation.

A l'issue de la visite, il sera délivré une attestation de visite des locaux aux candidats qui sera à joindre obligatoirement dans leur offre. L'absence de visite sera éliminatoire.

Aucune réclamation quant aux surfaces à traiter ne sera admise après réception des offres.

**Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 Nancy Cedex  
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24  
E-mail : [therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Vendredi 27 octobre 2017

